

Votants : 77  
Convocation du Conseil d'Agglomération :  
le 28 juin 2019  
Affichage du Compte-rendu Sommaire :  
le 9 juillet 2019

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 8 juillet 2019

### HABITAT – OPAH RENOUVELLEMENT URBAIN DU COEUR DE L'AGGLOMERATION NIORTAISE (2013-2017) : ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A UN PROPRIETAIRE BAILLEUR POUR LA REHABILITATION D'UN LOGEMENT LOCATIF PRIVE CONVENTIONNE

#### **Titulaires présents :**

Jérôme BALOGÉ, Jeanine BARBOTIN, Alain BAUDIN, Anne BAUDOUIN, Daniel BAUDOUIN, Thierry BEAUFILS, Jacques BILLY, Marie-Christelle BOUCHERY, Yamina BOUDAHMANI, Jean BOULAIS, Christian BREMAUD, Dany BREMAUD, Jacques BROSSARD, Sophie BROSSARD, Didier DAVID, Sylvie DEBOEUF, Fabrice DESCAMPS, Thierry DEVAUTOUR, Romain DUPEYROU, Jean-Claude FRADIN, Jean-Martial FREDON, Marie-Chantal GARENNE, Isabelle GODEAU, Robert GOUSSEAU, Michel HALGAN, Anne-Lydie HOLTZ, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Agnès JARRY, Monique JOHNSON, Bruno JUGE, Guillaume JUIN, Gérard LABORDERIE, Alain LECOINTE, Jacqueline LEFEBVRE, Alain LIAIGRE, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Josiane METAYER, Dany MICHAUD, Jean-Pierre MIGAULT, Marie-Paule MILLASSEAU, Jacques MORISSET, Rose-Marie NIETO, René PACAULT, Michel PAILLEY, Eric PERSAIS, Stéphane PIERRON, Claire RICHECOEUR, Sylvette RIMBAUD, Claude ROULLEAU, Jean-François SALANON, Michel SIMON, Dominique SIX, Jacques TAPIN, Marc THEBAULT, Patrick THOMAS, Yvonne VACKER, Patrice VIAUD

#### **Titulaires absents ayant donné pouvoir :**

Elisabeth BEAUVAIS à Marc THEBAULT, Carole BRUNETEAU à Jacqueline LEFEBVRE, Christelle CHASSAGNE à Rose-Marie NIETO, Charles-Antoine CHAVIER à Claire RICHECOEUR, Jean-Luc CLISSON à Sylvie DEBOEUF, Luc DELAGARDE à Alain BAUDIN, Pascal DUFORESTEL à Jacques TAPIN, Véronique HENIN-FERRER à Thierry DEVAUTOUR, Dominique JEUFFRAULT à Marie-Paule MILLASSEAU, Lucien-Jean LAHOUSSE à Christine HYPEAU, Simon LAPLACE à Romain DUPEYROU, Elisabeth MAILLARD à Christian BREMAUD, Marcel MOINARD à Elmano MARTINS, Michel PANIER à Jérôme BALOGÉ, Alain PIVETEAU à Monique JOHNSON, Florent SIMMONET à Jeanine BARBOTIN

#### **Titulaires absents suppléés :**

#### **Titulaires absents :**

Jean-Michel BEAUDIC, Serge MORIN, Adrien PROUST, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Nathalie SEGUIN, Céline VALEZE, Michel VEDIE

#### **Titulaires absents excusés :**

Elisabeth BEAUVAIS, Carole BRUNETEAU, Jean-Romée CHARBONNEAU, Christelle CHASSAGNE, Alain CHAUFFIER, Charles-Antoine CHAVIER, Jean-Luc CLISSON, Luc DELAGARDE, Pascal DUFORESTEL, Gérard EPOULET, Véronique HENIN-FERRER, Dominique JEUFFRAULT, Lucien-Jean LAHOUSSE, Rabah LAICHOURE, Simon LAPLACE, Elisabeth MAILLARD, Marcel MOINARD, Michel PANIER, Alain PIVETEAU, Florent SIMMONET

**Président de séance :** Jérôme BALOGÉ

**Secrétaire de séance :** Yamina BOUDAHMANI

## COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU NIORTAIS

### CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DU 8 JUILLET 2019

#### **HABITAT – OPAH RENOUVELLEMENT URBAIN DU COEUR DE L'AGGLOMÉRATION NIORTAISE (2013-2017) : ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A UN PROPRIÉTAIRE BAILLEUR POUR LA REHABILITATION D'UN LOGEMENT LOCATIF PRIVE CONVENTIONNE**

Monsieur **Christian BREMAUD**, Membre du Bureau Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Vu la décision de la Commission du 20 décembre 2011 relative à l'application de l'article 106, paragraphe 2, du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne relatif aux aides d'Etat sous forme de compensations de service public octroyées à certaines entreprises chargées de la gestion de services d'intérêt économique général,

Vu les articles L.365-1 et L.411-2 du Code de la Construction et de l'Habitation modifiés par la loi n°2014-366 du 24 mars 2014 dite loi ALUR,

Vu la délibération du 16 novembre 2015 approuvant le Programme Local de l'Habitat (PLH) pour la période 2016-2021,

Vu les délibérations du 26 novembre 2012 et du 25 novembre 2013 approuvant la participation financière de la CAN à la deuxième Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) Renouvellement Urbain (RU) du cœur de l'agglomération niortaise pour la période 2013-2017,

Considérant la demande de subvention du propriétaire bailleur pour la réhabilitation d'un logement locatif privé conventionné à Niort,

Afin de développer une offre locative privée conventionnée ouvrant droit (sous certaines conditions) à l'Allocation Personnalisée au Logement (APL) pour des ménages aux revenus modestes, la CAN accord une subvention, à hauteur de 15% ou 20% et à parité avec la Ville de Niort, pour la réhabilitation de logements locatifs très sociaux, complétée selon les cas, par une prime de sortie de vacance de 2 000 € ou 4 000 € par logement.

La CAN a réservé une enveloppe de 280 000 € afin de permettre la réhabilitation de 175 logements locatifs privés très sociaux à Niort, au titre de l'action du PLH relative au soutien à l'amélioration du parc ancien existant.

Depuis 2016, l'état d'avancement de cette action est la suivante :

Logements réhabilités	Logements restant à réhabiliter	Subventions accordées	Enveloppe restante
24	151	51 923 €	228 077 €

Le nouveau projet du propriétaire bailleur concerne la réhabilitation d'un logement locatif privé conventionné à Niort (cf tableau détaillé joint en annexe). Pour cette opération, d'un prix de revient prévisionnel de 67 686,00 € TTC, la CAN est sollicité pour un soutien financier global de 17 537,20 €.

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Attribuer une aide financière globale de 17 537,20 € au propriétaire bailleur au titre de l'OPAH Renouveau Urbain du cœur d'Agglomération niortaise 2013-2017, pour la réhabilitation d'un logement locatif privé conventionné,
- Autoriser, sur la base des modalités définies et les pièces justificatives nécessaires (notamment la fiche de calcul au paiement de la Délégation locale de l'Anah), le versement en une seule fois, du montant pour cette opération au propriétaire bailleur concerné,
- Autoriser le Président, ou le Membre du Bureau Délégué, à signer tous les documents relatifs au bon déroulement et à l'instruction de ce dossier.

**Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.**

Pour : 77  
Contre : 0  
Abstention : 0  
Non participé : 0

**Christian BREMAUD**

**Membre du Bureau Délégué**

Accusé de réception en préfecture  
079-200041317-20190711-C32-07-2019-DE  
Date de télétransmission : 11/07/2019  
Date de réception préfecture : 11/07/2019

## COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 08 JUILLET 2019

HABITAT - OPAH RENOUVELLEMENT URBAIN DU CŒUR DE L'AGGLOMERATION NIORTAISE (2013-2017) : ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A UN PROPRIETAIRE BAILLEUR POUR LA REHABILITATION D'UN LOGEMENT LOCATIF PRIVE CONVENTIONNE

### ANNEXE

TABLEAU RECAPITULATIF DE L'AIDE FINANCIERE PREVISIONNELLE DE LA CAN

Demandeur	Adresse de l'opération	Nombre logements	Dépense subventionnée *	Subvention versée par l'Anah	Subvention versée par la Ville Niort	Subvention définitive CAN
Logement 1	17 rue Baugier - NIORT	1	67 686,00 €	17 921,50 €	26 690,10 €	17 537,20 € **
TOTAL	-	1	67 686,00 €	17 921,50 €	26 690,10 €	17 537,20 €

\* Dépense subventionnée : travaux TTC + honoraires

\*\* Soit 20 % de la dépense subventionnée + 4 000 € de prime de vacance

Accusé de réception en préfecture  
079-200041317-20190711-C32-07-2019-DE  
Date de télétransmission : 11/07/2019  
Date de réception préfecture : 11/07/2019